

# **Comprendre et réduire les obstacles à la mobilité étudiante vers l'étranger**

Faits saillants des résultats

1<sup>er</sup> février 2022

Ce projet a été financé par Universités Canada, dans le cadre du Programme pilote de mobilité étudiante vers l'étranger du gouvernement du Canada.

Numéro de projet : 2020-189

Auteurs et analyse des données : Evelyn McDuff, technicienne en information (BRI), Josiane Bélanger-Riendeau, auxiliaire de recherche et assistante à la logistique (SRID), Sarah Lacasse, conseillère à la mobilité étudiante internationale (SRID), Rosalie Poulin, conseillère à la mobilité étudiante internationale (SRID)

## Mise en contexte

---

En décembre 2020, le *Rapport sur l'internationalisation de l'UQAM* brossait le portrait global des activités internationales de l'Université. En ce qui a trait à la mobilité étudiante vers l'étranger, ce rapport constatait qu'avant la pandémie de COVID-19, environ 500 personnes étudiantes de l'UQAM se rendaient chaque année à l'étranger pour réaliser un séjour d'études, ce qui correspond à un taux de mobilité étudiante sortante de 1,7 %. Ce taux est faible si nous tenons compte de la statistique du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) selon laquelle, chaque année, 2,3 % des personnes étudiantes des universités canadiennes vivent une expérience d'études à l'étranger<sup>1</sup>.

L'une des recommandations du *Rapport sur l'internationalisation de l'UQAM* invitait à « identifier les obstacles à la mobilité sortante au sein de la population étudiante de l'UQAM de manière à mieux cibler nos efforts pour accroître notre taux de mobilité sortante ».

C'est ainsi qu'en février 2021, le Service des relations internationales et diplomatiques (SRID) et le Bureau de la recherche institutionnelle (BRI), deux unités relevant du vice-rectorat à la Vie académique (VRVA), ont mené un sondage auprès de 45 119 personnes étudiantes de l'UQAM, parmi lesquelles un peu plus de 3 600 ont accepté d'y participer (ce qui équivaut à un taux de participation de 8 %). Des groupes de discussion rassemblant une trentaine de personnes étudiantes ont également été organisés par le SRID en mai 2021. L'ensemble des données obtenues grâce à cette enquête ont été traitées par le BRI et le SRID au cours des trimestres d'été et d'automne 2021. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le rapport qui suit.

---

<sup>1</sup> Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), « Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale », 2016, consulté en ligne. Récupéré du site Web du BCEI : <https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/04/Infographic-abroad-FR.pdf>.

## Statistiques de participation

Le questionnaire complet du sondage « Comprendre et réduire les obstacles à la mobilité étudiante vers l'étranger » se retrouve en [Annexe 1](#). Comme le montre le Tableau 1 ci-dessous, 3 997 personnes ont accédé au sondage<sup>2</sup>. De ce nombre, 8,5 % des entrées ont été comptabilisées comme des « non-réponses »<sup>3</sup>, 4,0 % comme des réponses « incomplètes »<sup>4</sup> et 87,5 % comme des réponses « complètes »<sup>5</sup>. Cette façon de comptabiliser les entrées est basée sur le nombre de questions répondues en fonction du cheminement logique des personnes répondantes. Le détail des divers cheminements logiques possibles se trouve à l'[Annexe 2](#).

Tableau 1 Statut des entrées selon l'analyse du nombre de questions répondues dans le sondage

Statut des entrées	N <sup>6</sup>	%
Complet	3 496	87,5 %
Incomplet	161	4,0 %
Non-réponse	340	8,5 %
Total	3 997	100,0 %

Les entrées comptabilisées comme des « non-réponses » ont été exclues de l'analyse sommaire. Toutefois, les entrées « incomplètes » ont été conservées puisqu'elles sont pertinentes même si la personne répondante n'a pas répondu à toutes les questions. Au total, 3 657 entrées ont été prises en considération dans la présente analyse. Il est important de souligner que, puisqu'il s'agissait d'un sondage anonyme et ouvert (sans invitation personnalisée), il nous est impossible de savoir si certaines personnes y ont répondu à plus d'une reprise.

---

<sup>2</sup> L'UQAM utilise le logiciel LimeSurvey.

<sup>3</sup> Les entrées sont comptabilisées comme des « non-réponses » lorsque la personne répondante n'a pas répondu à au moins une question après la section 1.

<sup>4</sup> Les entrées sont comptabilisées comme « incomplètes » lorsque la personne répondante n'a pas répondu à la majorité des questions selon son cheminement.

<sup>5</sup> Les entrées sont comptabilisées comme « complètes » lorsque la personne répondante a répondu à la majorité des questions selon son cheminement.

<sup>6</sup> N signifie « nombre » et est une abréviation utilisée fréquemment pour identifier le nombre d'entrées recueillies pour une question.

## Faits saillants des résultats du sondage

---

1. 82 % des personnes répondantes n'ayant jamais complété un séjour d'études à l'étranger sont intéressées par un tel projet.
2. Les personnes répondantes ont entendu parler des séjours d'études à l'étranger par :
  - Une personne de leur entourage immédiat (conjoint ou conjointe, parent, ami ou amie, etc.) (25 %)
  - Une publicité sur le campus de l'UQAM (affiche ou écran) (15 %)
  - Les réseaux sociaux de l'UQAM (14 %)
3. Les quatre motivations les plus citées pour faire un séjour d'études à l'étranger sont :
  - Vivre une expérience unique (18 %)
  - Voyager (12 %)
  - Apprendre ou perfectionner une langue étrangère (10 %)
  - Développer mes compétences interculturelles (10 %)
4. Les trois plus grands obstacles à la mobilité étudiante vers l'étranger sont :
  - Les dépenses financières (28 %)
  - Les démarches administratives (16 %)
  - L'organisation du logement au Québec et/ou à l'étranger (12 %)
5. Les trois principales sources de financement pour un séjour d'études à l'étranger sont :
  - Les fonds personnels (29 %)
  - La bourse à la mobilité du SRID (24 %)
  - La bourse LOJIQ (Les offices jeunesse internationaux du Québec) (11 %)
6. Près d'une personne sur trois (29 % des personnes répondantes) ne connaît aucune des bourses disponibles pour financer un séjour d'études à l'étranger.
7. Les trois types de séjours qui intéressent le plus les personnes répondantes sont :
  - Un cours de l'UQAM incluant un séjour d'études à l'étranger (24 %)
  - Un stage pratique (23 %)
  - Un échange étudiant interuniversitaire (19 %)
8. Les durées de mobilité internationale qui intéressent le plus les personnes répondantes sont :
  - 3 à 6 mois (36 %)
  - 1 à 2 mois (31 %)
9. Les durées de mobilité internationales qui intéressent le moins les personnes répondantes sont:
  - Moins de 1 mois (17 %)
  - Plus de 6 mois (16 %)

## Groupes de discussion et analyse qualitative

---

Dans le cadre de ce projet de consultation, des groupes de discussion organisés en fonction des grandes catégories de personnes répondantes avaient pour but de compléter et d'approfondir les constats établis à la suite de l'analyse sommaire des résultats du sondage. Le 7 mai 2021, trois groupes de discussion ont eu lieu rassemblant 27 personnes étudiantes (en visioconférence étant donné le contexte de la pandémie de COVID-19). Les questions et le guide de discussion pour chaque groupe se trouvent en annexe. Le premier regroupait les personnes étudiantes ayant déjà complété un séjour d'études à l'étranger (11 personnes participantes) ([Annexe 4](#)). Le deuxième regroupait les personnes étudiantes n'ayant jamais complété un séjour d'études à l'étranger (qui en avaient déjà entendu parler ou pas) (8 personnes participantes) ([Annexe 5](#)). Le troisième regroupait les personnes étudiantes qui ont interrompu la préparation d'un séjour d'études à l'étranger ou qui en préparaient un au moment de la rencontre (8 personnes participantes) ([Annexe 6](#)). Les faits saillants tirés de ces discussions ont été résumés ci-dessous.

### Faits saillants des groupes de discussion

1. Les personnes étudiantes les plus susceptibles de réaliser un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études sont celles ayant déjà un intérêt marqué pour le voyage et l'international.

Selon les personnes participantes aux groupes de discussion, les personnes étudiantes qui font un séjour d'études à l'étranger ont déjà un intérêt pour le voyage et les opportunités à l'international. À cet égard, rappelons notamment que les personnes répondantes au sondage ont identifié « voyager » comme la deuxième principale motivation pour faire un séjour d'études à l'étranger.

2. L'entourage académique des personnes étudiantes (pairs et paires, professeurs et professeures et direction de programme) a une grande importance dans leur décision d'entreprendre un séjour d'études à l'étranger.

Les personnes participantes ayant complété un séjour d'études à l'étranger ou ayant entamé la préparation d'un séjour d'études à l'étranger ont souligné l'importance de l'influence de plusieurs personnes de leur entourage académique dans la réalisation de leur projet : directeur ou directrice de recherche, superviseur ou superviseuse de stage, responsable de programmes, professeur ou professeure, personne étudiante ayant déjà complété un séjour d'études à l'étranger au sein du même programme. La confiance que porte une personne étudiante à l'égard d'un pair ou d'une paire ayant déjà vécu l'expérience ou à l'égard d'un directeur ou d'une directrice de recherche proposant le milieu d'accueil est un élément facilitateur dans la décision d'effectuer un séjour d'études à l'étranger.

3. La situation personnelle (familiale, professionnelle et financière) influence directement la décision d'une personne étudiante de faire ou non un séjour d'études à l'étranger.

Les personnes participantes de tous les groupes de discussion ont souligné que la réalisation d'un séjour d'études à l'étranger est certainement facilitée lorsque la personne étudiante concernée n'a pas de responsabilités familiales, professionnelles ou financières. La portée des actions qui visent à faciliter la préparation et la réalisation d'un séjour d'études à l'étranger pourra toujours être freinée par la situation personnelle d'une personne étudiante. Cette observation est aussi ressortie à quelques reprises dans le sondage. À titre d'exemple, la source de désintérêt envers les séjours d'études à l'étranger la plus soulevée par 62 % des personnes répondantes à la question 20 est la « situation personnelle » incluant la situation familiale, professionnelle et académique.

4. Dans le cadre d'un échange étudiant, le manque d'informations dans le processus de mise en candidature et de préparation au départ a été rapporté comme un obstacle à la réalisation du séjour d'études.

Certaines personnes participantes aux groupes de discussion ont indiqué que le manque d'informations claires pour bien comprendre les démarches liées à la mise en candidature et à la préparation au départ est un obstacle à la réalisation d'un échange étudiant. Ce constat rejoint un résultat du sondage. À la question ouverte et facultative « Selon vous, y a-t-il d'autres obstacles qui pourraient empêcher une personne étudiante de faire un séjour d'études à l'étranger ? », 14 % des réponses ont été regroupées sous la catégorie « manque d'informations sur les services offerts (manque d'accompagnement et de soutien de la part du SRID/SSI, des programmes d'études, des facultés, des universités d'accueil) ».

5. Dans le cadre d'un échange étudiant, la difficulté administrative la plus souvent identifiée est la planification du choix de cours à l'étranger.

La planification du choix de cours est l'étape qui a découragé certaines personnes participantes aux groupes de discussion de mener à terme leur processus de mise en candidature pour faire un échange étudiant. Il est intéressant de noter qu'à la question du sondage « Selon vous, parmi les obstacles suivants, quels sont les trois (3) plus grands obstacles à la mobilité étudiante vers l'étranger ? », les « démarches administratives » ont été le deuxième obstacle le plus souvent identifié par les personnes répondantes.

6. La pandémie affecte le désir et la capacité des personnes étudiantes à effectuer un séjour d'études à l'étranger non seulement en matière de sécurité, mais aussi en matière d'accès aux informations sur les possibilités de séjours d'études à l'étranger.

Pour des raisons de santé et de sécurité, la pandémie a été identifiée comme obstacle à la mobilité étudiante vers l'étranger par ceux et celles qui ont interrompu la préparation d'un séjour d'études à l'étranger ou qui en préparent actuellement un. La pandémie a aussi été mentionnée comme obstacle par ceux et celles qui n'ont jamais complété un séjour d'études à l'étranger. En effet, les personnes étudiantes qui ont commencé leur programme d'études à l'UQAM en ligne à l'automne 2020 n'ont pas pu recevoir les mêmes informations sur les opportunités de séjours d'études à l'étranger que leurs

prédécesseurs et prédécesseuses : ils et elles n'ont pas vu les publicités sur les affiches et les écrans, n'ont pas pu poser des questions aux kiosques d'information et n'ont pas été en contact direct avec leurs professeurs et professeures ou les personnes étudiantes de leur programme d'études ayant déjà effectué un tel séjour. Ce constat des personnes participantes aux groupes de discussion se reflète également dans les réponses au sondage.

7. La bourse à la mobilité du SRID est un bon incitatif à la mobilité étudiante, mais elle n'est pas suffisante pour couvrir l'ensemble des dépenses liées au séjour d'études.

La plupart des personnes participantes qui connaissaient la bourse à la mobilité administrée par le SRID étaient d'accord pour dire qu'il s'agit d'une source de financement importante permettant de couvrir différents frais liés au séjour (logement, billets d'avion, manuels scolaires, etc.). Toutefois, ils et elles ont souligné que la bourse n'est pas suffisante et qu'elle pourrait être mieux adaptée au coût de la vie de divers pays. Les personnes participantes aux groupes de discussion ont plutôt mentionné l'épargne comme source principale de financement pour un séjour d'études à l'étranger.

8. La bourse à la mobilité du SRID n'est pas suffisamment connue des personnes étudiantes n'ayant jamais fait de séjour d'études à l'étranger.

La majorité des personnes participantes des deux derniers groupes de discussion – ceux et celles qui n'ont jamais complété un séjour d'études à l'étranger et ceux et celles qui ont interrompu la préparation d'un séjour d'études à l'étranger ou qui en préparaient un au moment de la rencontre – ignoraient l'existence de la bourse à la mobilité du SRID. L'information sur cette source de financement ne semble pas se rendre aux personnes étudiantes, malgré l'utilisation des outils de communication et des plateformes de l'UQAM.

9. Les trois principales motivations des personnes étudiantes à faire un séjour d'études à l'étranger sont bien « vivre une expérience unique », « voyager » et « apprendre ou perfectionner une langue étrangère ».

La majorité des personnes participantes aux groupes de discussion sont d'accord avec les réponses obtenues dans le cadre du sondage. Toutefois, plusieurs personnes participantes mentionnent que « vivre une expérience unique » et « voyager » sont deux motivations très englobantes, ce qui expliquerait sûrement leur popularité. Ils et elles soulignent qu'il aurait été intéressant d'avoir uniquement des catégories précises comme choix de réponse, en soulignant leurs propres motivations : la curiosité envers l'inconnu, l'envie d'approfondir son champ d'études, le désir de retourner aux sources de son identité, etc.

## Recommandations

---

À la lumière des résultats du sondage et des constats faits lors des groupes de discussion, le SRID recommande de travailler sur les quatre grands axes suivants pour réduire les obstacles à la mobilité étudiante et permettre à plus de personnes étudiantes de l'UQAM de faire un séjour d'études à l'étranger :

1. Bonifier l'aide financière aux personnes étudiantes effectuant un séjour d'études à l'étranger;
2. Démystifier et faciliter les démarches administratives pour faire un échange étudiant;
3. Donner plus de visibilité aux séjours d'études à l'étranger à l'UQAM;
4. Renforcer la collaboration avec les programmes d'études pour hausser le nombre de personnes étudiantes effectuant un séjour d'études à l'étranger.

Comme nous l'avons mentionné au début de ce rapport, les recommandations qui suivent serviront à l'élaboration d'un plan d'action qui sera adopté par le VRVA en vue d'une mise en œuvre dès la rentrée 2022-2023.

Il est à noter que ces recommandations visent particulièrement les échanges étudiants. En effet, plus de 40 % des personnes répondantes ayant déjà effectué un séjour d'études précisent avoir fait un échange étudiant interuniversitaire. Il s'agit donc du type de séjour d'études le plus réalisé par les personnes étudiantes de l'UQAM. De plus, sa durée d'un trimestre rejoint aussi les intérêts de plus de 35 % des personnes répondantes au sondage qui ont indiqué être intéressées par un séjour d'études d'une durée de « 3 à 6 mois ».

### **1) Bonifier l'aide financière aux personnes étudiantes effectuant un séjour d'études à l'étranger**

Grâce à une enveloppe versée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) via le Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'étranger (PMICSE), le SRID est en mesure d'offrir, chaque année, une bourse à la mobilité à toutes les personnes étudiantes qui déposent une demande et remplissent les critères d'admissibilité. Cette bourse, dont le montant varie entre 500 \$ et 4 000 \$ selon la durée du séjour, permet de financer différents types de séjours d'études (échanges étudiants, échanges hors entente, écoles d'été, stages pratiques, séjours ou stages de recherche, cotutelles de thèse). Avant la pandémie de COVID-19, environ 500 personnes étudiantes de l'UQAM en bénéficiaient annuellement. Afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires et renforcer leurs moyens financiers, les recommandations suivantes sont proposées :

- Réviser les critères d'admissibilité des bourses à la mobilité de manière à permettre à un plus grand nombre de personnes étudiantes d'obtenir une bourse.
- Bonifier le montant des bourses à la mobilité.

- Sensibiliser les personnes étudiantes sur l'importance de la planification d'un budget pour effectuer un séjour d'études à l'étranger et mieux les outiller en ce sens.

## **2) Démystifier et faciliter les démarches administratives pour faire un échange étudiant**

Qu'il s'agisse de la refonte en cours du site Web du SRID ou de la récente implantation du logiciel MoveON pour la gestion de la mobilité internationale, des actions visant à démystifier et faciliter les démarches administratives pour faire un échange étudiant sont déjà en cours. Pour poursuivre dans cette voie, les recommandations suivantes sont proposées :

- Réviser l'ensemble du processus administratif pour faire un échange étudiant dans le but d'en simplifier les étapes et le rendre moins long à compléter.
- Prioriser le développement du logiciel MoveON afin d'utiliser l'outil à son plein potentiel (répertorier et gérer les ententes de partenariat avec divers établissements, traiter les candidatures pour des séjours d'études à l'étranger, allouer des bourses à la mobilité, envoyer des communications aux personnes étudiantes, enregistrer et suivre les déplacements à l'étranger des personnes étudiantes et des membres du personnel pour s'assurer de leur sécurité, etc.).
- Mieux développer les autres outils informatiques et multimédias (moteur de recherche, capsules vidéo, etc.) pour permettre aux personnes étudiantes d'avoir accès à des informations supplémentaires sur leur établissement d'accueil (exemples d'équivalences de choix de cours, calendrier académique, inscription, logement, etc.) et sur la préparation de leur séjour d'études (démarches d'immigration, assurances, opportunités d'emploi, logement, sécurité, etc.).
- Développer un rapport d'appréciation de séjour. Les personnes étudiantes qui sont de retour de leur échange pourront remplir ce rapport pour fournir plusieurs informations pertinentes non seulement sur leur établissement d'accueil, mais aussi sur leur expérience globale (logement, adaptation culturelle, endroits à visiter, etc.). Ces rapports seront accessibles en ligne pour les personnes étudiantes qui essaient de choisir leur établissement d'accueil ou qui préparent leur séjour d'études.
- Permettre aux personnes étudiantes intéressées par un séjour d'études à l'étranger d'entrer plus facilement en contact avec les personnes étudiantes qui en ont déjà effectué un, par exemple par l'organisation de conférences et d'événements ou la mise sur pied de groupes de discussion. Ces échanges feraient ressortir les avantages d'effectuer un séjour d'études à l'étranger, mettant ainsi en perspective les démarches administratives et les enjeux financiers qui y sont liés.

### **3) Donner plus de visibilité aux séjours d'études à l'étranger à l'UQAM**

Le SRID pourrait renforcer sa collaboration avec :

- Le Service des communications pour élaborer un plan de communication visant spécifiquement à accroître la visibilité des séjours d'études à l'étranger au sein de l'UQAM. Ce plan pourrait mettre l'accent sur les principales motivations pour faire un séjour d'études à l'étranger qui ont été identifiées par les personnes répondantes au sondage, telles que l'envie de vivre une expérience unique, de voyager et d'apprendre ou perfectionner une langue étrangère.
- Les facultés ainsi que l'École pour étoffer et uniformiser, sur leurs pages Web, les informations concernant les séjours d'études à l'étranger.

### **4) Renforcer la collaboration avec les programmes d'études pour hausser le nombre de personnes étudiantes effectuant un séjour d'études à l'étranger**

Le SRID participe déjà à des rencontres avec certains programmes d'études pour traiter des échanges étudiants. Cette collaboration devrait être renforcée et s'étendre à d'autres programmes d'études dans le but de :

- Sensibiliser les personnes étudiantes aux séjours d'études à l'étranger et à leurs avantages dès le début de leur parcours universitaire à l'UQAM, par exemple, en s'assurant que des informations à ce sujet leur soient transmises lors des rencontres d'accueil des nouvelles personnes étudiantes. La transmission de ces informations à ce moment crucial permettrait une insertion plus facile d'un séjour d'études à l'étranger dans le cheminement académique des personnes étudiantes.
- Développer et promouvoir des types de séjours d'études adaptés à la structure du programme et qui correspondent davantage aux besoins et aux intérêts des personnes étudiantes. Les résultats du sondage révèlent que certains types de séjours d'études, comme les cours de l'UQAM incluant un séjour d'études à l'étranger, les stages et les écoles d'été intéressent beaucoup plus les personnes étudiantes qu'ils ne sont pratiqués en réalité.
- Cibler certains partenaires avec lesquels l'UQAM a déjà des liens pour y favoriser les échanges étudiants. Pour ce faire, des équivalences de choix de cours seraient déterminées à l'avance. Cela permettrait aux personnes étudiantes d'avoir des choix d'établissements d'accueil privilégiés afin d'intégrer plus facilement un échange dans leur cheminement académique.
- Permettre aux programmes d'études et aux facultés de s'impliquer dans les projets de séjours d'études à l'étranger des personnes étudiantes, notamment en organisant des rencontres destinées aux directeurs et directrices et au personnel de soutien et en invitant des personnes étudiantes ayant effectué un séjour d'études à l'étranger à témoigner de l'impact de celui-ci dans leur cheminement académique et personnel.

- Entretenir des relations avec les professeurs, professeures, chercheurs et chercheuses de l'UQAM pour tirer profit de leur expertise et de leurs contacts à l'étranger. Ceux-ci et celles-ci pourront agir à titre de facilitateurs et facilitatrices pour les démarches des personnes étudiantes aux cycles supérieurs. Les séjours d'études à l'étranger sont parfois plus complexes à organiser à la maîtrise ou au doctorat (projets de recherche à l'international, chaires de recherche partenaires avec l'UQAM, etc.) qu'au baccalauréat.